

V20 - Désenfumage et compartimentage des bâtiments

Objectif

Acquérir les bases et principes de désenfumage et de compartimentage dans tous types d'établissements.

Calendrier et lieu

Saint Rémy lès Chevreuse
• 17 - 19 Juin 2024

Durée

3 jours

Prix HT

1380.00 euros

Suggestions

Avant ce stage, vous pouvez suivre : **V22, V10**

Programme et remarques

- Contexte de la réglementation de sécurité contre l'incendie
- Fumées : nature, mouvement, danger
- Principes et contraintes du désenfumage naturel et mécanique
- Installations de génie climatique et moyens de lutte contre la propagation du feu (compartimentage)
- Présentation détaillée de l'ensemble des textes réglementaires : immeubles de grande hauteur, habitations, établissements recevant du public, atriums, parcs de stationnement, locaux de travail
- Règles APSAD des locaux industriels
- Etudes de cas et exercices d'application

Public

Techniciens, ingénieurs de bureaux d'études, d'entreprises d'installations d'équipements techniques du bâtiment. Architectes. Services de prévention.

Pré-requis

Connaissances générales du bâtiment et des équipements de génie climatique.

Supports pédagogiques

Document de stage.

Validation

QCM portant sur la réglementation en matière de sécurité contre l'incendie et le désenfumage, les bases de dimensionnement des systèmes.

SATISFACTION STAGIAIRES



sur 10 stagiaires formés
en 2022

Renseignements et inscription

Tél. : 01 30 85 20 10 - formation@costic.com

[Bulletin d'inscription](#)